

YM Aides européennes : « L'Europe contribue très largement au développement rural », selon Jean-Luc Cousot

Pour Jean-Luc Cousot, président du Groupe d'action locale pour la plaine des Vosges depuis 1997, l'Europe fait partie intégrante du développement rural en France.

Propos recueillis par C.Du - 17 janv. 2024 à 12:30 | mis à jour le 18 janv. 2024 à 09:04 - Temps de lecture : 3 min



Jean-Luc Cousot, président du groupe d'action locale (GAL) de l'Ouest des Vosges. Photo d'archives Eric Thiebaut



Le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) finance les projets de développement en milieu rural. Cette enveloppe est attribuée par région et une partie est destinée au programme Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) qui vise à [soutenir le développement local par les acteurs locaux](#). Sur le terrain, ce sont les groupes d'action locale (GAL) qui gère la démarche Leader. Les Vosges comptent quatre GAL répartis sur son territoire, dans chaque PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural).

Comment fonctionne un groupe d'action locale ?

« Le GAL est composé pour moitié de partenaires publics et pour l'autre moitié de partenaires privés, généralement des associations. Dans la plaine des Vosges, nous sommes 18 membres avec suppléants. Tout d'abord, il y a un comité technique qui étudie le dossier pour savoir s'il est présentable et ensuite le comité de programmation qui vote ou non la pertinence du projet. À ce moment-là, il y a des échanges, des discussions entre les membres du GAL. Pour être éligibles à une aide européenne, il faut que les porteurs de projet disposent d'un financement en fonds propres d'une part et d'un co-financement public d'autre part ; ça légitime le projet. Les aides européennes ne financent pas la totalité d'un projet, mais c'est un levier. Nous fixons des plafonds afin qu'un plus grand nombre de porteurs de projet puissent en bénéficier. Toutes les dépenses liées à une manifestation ou un projet ne sont pas éligibles à l'aide européenne (comme les frais de bouche ou d'installation). Et deux chargés de mission œuvrent au bon fonctionnement du GAL. »

Concrètement, quels ont été les projets subventionnés par le fonds européen lors de la dernière mandature ?

« Pour la dernière mandature, nous avons reçu une enveloppe globale de 1,8 million d'euros pour 85 projets répartis sur cinq axes : patrimoine et tourisme ; ameublement ; projet alimentaire territorial ; entrepreneuriat (transmission des entreprises et mise en réseau) ; coopération entre les différents acteurs du territoire. Par

exemple dans l'axe patrimoine et tourisme, les quatre [offices de tourisme](#) de la plaine des Vosges ont reçu 700 000€ de subventions européennes. Ce qui est quand même intéressant car ce sont des manifestations que l'on a accompagnées tout au long de cette mandature. C'est aussi la création d'un site internet commun avec l'objectif de créer une destination plaine des Vosges. C'est l'un des plus gros projets de la mandature avec le projet alimentaire territorial. »



Pour la dernière mandature du GAL de la plaine des Vosges, c'est une enveloppe de 1,8 M€ qui a été reçue pour 85 projets. Photo d'illustration Lionel Vadam

Quelle est l'enveloppe pour la mandature actuelle ?

« Pour 2023-2027, nous avons une enveloppe de 1,1 million d'euros avec à peu de choses près les mêmes axes hormis en plus un pan écologique pour valoriser et préserver les ressources de notre patrimoine naturel parce que cela répond à la réalité de notre territoire. »

À lire aussi : [Vosges. Fonds européens : une grande diversité de projets vosgiens soutenus](#) YM



Selon vous, qu'est-ce que l'Europe apporte à la ruralité ?

« L'Europe apporte beaucoup à la ruralité par le biais du Feader mais c'est méconnu du grand public. L'Europe est dans la vie quotidienne de chacun sans que les gens ne s'en rendent compte. Elle contribue largement, très largement même au développement rural de nos territoires. On est aidé, il faut le faire savoir. Comme les aides sont affectées à des projets précis du territoire, on sait très bien que l'argent va sur notre territoire. L'Europe va jusqu'au plus près des habitants des communes rurales. »

Les différents fonds européens

Le Feder améliore la recherche et l'innovation, la compétitivité des PME, le numérique, le développement territorial et la transition vers une économie bas carbone.

Le FSE + investit dans le capital humain en matière sociale, l'emploi, l'éducation et l'amélioration des compétences.

Le FTJ atténue les effets de la transition vers la neutralité climatique et investit dans la diversification économique, l'innovation et les énergies totalement renouvelables.

Le Feader soutient l'installation des jeunes agriculteurs, les investissements agricoles, agroalimentaires et forestiers, préserve l'environnement et renforce l'attractivité des territoires ruraux.